

EDITORIAL

LA FRONTIÈRE SOCIALE

La prise de conscience des entreprises en matière d'environnement se consolide progressivement. Comme on le lit dans ce numéro, Nestlé affirme prendre la consommation d'eau très au sérieux et Credit Suisse se veut championne en matière d'émissions de gaz à effet de serre.

Critères mal mesurables

L'un des intérêts des performances environnementales est d'être quantifiable, en dépit des controverses. Les entreprises peuvent faire état des progrès accomplis et obtenir en matière d'image un retour sur leur effort, sur leur investissement faut-il écrire.

A l'inverse, les critères sociaux sont bien plus malaisés à manier. Les différences culturelles font que le Japon et les Etats-Unis, par exemple, apprécieront tout autrement la fidélité réciproque entre une firme et son personnel. Et mesurer des valeurs comme la justice, la satisfaction, la sécurité ou le respect relève de la gageure.

Des exactions choquantes

Pourtant, cela ne peut pas servir d'excuse à un fatalisme trop commode. Aucune particularité locale ne saurait justifier la violation des droits humains, l'exploitation de la main-d'œuvre — particulièrement des enfants — ou le mépris du partenariat social. Les efforts des sociétés pour éradiquer de leur chaîne de production les abus les plus flagrants sont louables, mais trop dispersés et trop peu couronnés de succès.



Une évolution de la mentalité des marchés financiers, à commencer par l'actionnariat, est nécessaire. Que l'on imagine une entreprise qui renoncerait, même partiellement, à respecter l'environnement; le cours de son action s'effondrerait aussitôt. Par contre, lorsque les entreprises pharmaceutiques annoncent l'une après l'autre des coupes brutales dans leur personnel, la valeur de leurs actions s'apprécie en bourse.

L'économie et l'environnement bénéficient d'une atten-

tion bien supérieure à la troisième composante de la durabilité: la dimension sociale. De grands progrès restent à faire.

SOMMAIRE

EDITORIAL: LA FRONTIÈRE SOCIALE	1	PLAINTÉ CONTRE LES ANCIENS DIRIGEANTS D'UBS	7
PLUS DE TRANSPARENCE DANS LES BANQUES	2	NOUVELLES DU SECRÉTARIAT	7
ACTARES EN 2011	3	NOTE DE LECTURE: ECONOMIE DE CRISE —	
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES	3	UNE INTRODUCTION À LA FINANCE DU FUTUR	7
ASSEMBLÉE ANNUELLE D'ACTARES	4	HUMEUR: LE BALLET DE LA PATATE CHAUDE	8
DIALOGUE À DEUX VOIX POUR UN JUBILÉ	4	DÉLÉGUER LES DROITS DE VOTE EN 2011	8
ENTRETIEN: PETER BRABECK-LETMATHE	5	IMPRESSUM/ADRESSES	8
ENTRETIEN: HANS-ULRICH DOERIG	6		

PLUS DE TRANSPARENCE DANS LES BANQUES

Pour la première fois, Credit Suisse a publié partiellement ses lignes directrices et ses instructions concernant son comportement vis-à-vis des affaires sensibles dans les domaines écologique et social. Jusqu'à maintenant, les grandes banques ont toujours prétendu qu'il était impossible de les rendre publiques. Cette avancée met clairement UBS sous pression.

Pour toutes les entreprises, la durabilité concerne d'abord une exploitation correcte, écologique, sociale et financière. Ce n'est pourtant pas suffisant; les produits commercialisés doivent aussi satisfaire aux critères de durabilité pendant toute leur durée de vie. Pour les banques, cela concerne les entreprises qu'elles financent ou qu'elles soutiennent. Leurs impacts sur l'environnement et la société doivent être analysés.

(nous nous efforçons de les respecter), qui n'engage à rien.

Une porte s'ouvre

La publication par Credit Suisse d'un résumé de ses «Sector Policies and Guidelines» (Politique sectorielle et directives) est un pas louable, quoique tardif, dans la bonne direction. Les campagnes menées depuis plusieurs années par la société civile ont enfin commencé à porter leurs fruits. Il n'y a encore que peu d'exemples dans les banques à l'étranger, comme Barclay et Rabobank.

Des domaines d'activité sensibles

Credit Suisse a publié des directives dans les domaines suivants: exploitations forestières, mines, pétrole et gaz, huile de palme, énergie hydraulique. Manquent l'agriculture, la pêche, la production et le commerce des armes, la biodiversité, les droits humains, les populations indigènes et la politique fiscale. Des analyses très instructives ont été effectuées par l'ONG Banktrack, dont la Déclaration de Berne est cofondatrice.

Les prochains pas

ACTARES demandera aux deux grandes banques ce qu'elles envisagent. Il est nécessaire de rendre publique l'intégralité de ces directives. Leur mise en œuvre doit faire l'objet d'une information complète et régulière. Les difficultés rencontrées ne doivent pas être tues, mais servir à ouvrir une discussion publique substantielle. ACTARES estime que cette attitude pourrait contribuer fortement à l'évaluation positive des banques.

- www.credit-suisse.com/citizenship/de/banking/sector_policies.jsp
- www.unglobalcompact.org/Languages/french/index.html
- www.unep.org/french/
- www.wolfsberg-principles.com
- www.equator-principles.com
- www.carbonprinciples.org
- www.banktrack.org/show/pages/francais
- www.bankenundmenschenrechte.ch/fr



Quelles directives pour le financement de l'exploitation forestière?

Des déclarations d'intentions détaillées

Les deux grandes banques suisses insistent sur leur responsabilité sociétale, affirment que le changement climatique fait partie des «plus importants défis du présent» et bien d'autres choses encore. Elles adhèrent à plusieurs initiatives internationales et accords volontaires, dont le Pacte Mondial de l'ONU, le programme des Nations Unies pour l'environnement, le groupe de Wolfsberg contre le blanchiment d'argent, les Equator Principles sur le financement des projets, les Carbon Principles.

Une mise en pratique encore dans l'ombre

Sur la mise en pratique de ces principes et de ces promesses, les banques sont restées muettes. Il n'a donc pas été possible d'engager un dialogue sur le contenu et l'efficacité des mesures prises. La concurrence ou le risque de violer d'éventuelles exigences d'ordre juridique, en particulier aux USA, font que dans les textes on ne lit pas «nous respectons ces engagements», mais l'expression «we aim to comply»

ACTARES EN 2011

ACTARES poursuivra en 2011 ses activités sur les thèmes du changement climatique, des droits humains, de l'égalité, et dans l'analyse des rapports des entreprises sur la durabilité, sans oublier le nécessaire suivi de l'actualité. L'objectif de plus de durabilité dans l'économie s'inscrit dans le long terme.

Changement climatique

Il n'y a pratiquement plus d'entreprises pour constater la nécessité d'agir sur le changement climatique. Mais les différences au niveau des réalisations concrètes sont énormes. Au premier abord, le bilan a fière allure. Mais il ne concerne souvent que l'écologie au niveau de l'administration. Pour les banques, qui n'ont pas de cheminées fumantes, c'est facile! Quant au financement d'activités nuisibles au climat, il n'est pas encore pris en compte.

Droits humains

Depuis peu, les entreprises s'engagent à respecter les droits humains. Qu'elles s'en fassent une obligation est à relever. Mais il est essentiel que des rapports fassent état de la mise en application de ces directives, en particulier dans les pays où la législation est insuffisante ou mal appliquée.

Représentation équilibrée des genres

Dans les directions et les conseils d'administration, les femmes sont encore sous-représentées. Nestlé est la première grande société à compter depuis avril 2010 trois femmes dans son conseil d'administration. Un exemple à suivre. Selon nos lignes directrices, en cas de représentation féminine insuffisante, nous continuerons à refuser les nouvelles candidatures masculines, si une candidature féminine n'est pas proposée.

Financement des partis

En 2011 auront lieu des élections fédérales et cantonales. ACTARES redemandera aux grandes entreprises de fournir une information transparente sur leur soutien aux partis ou autres comités de soutien. Il s'agit là d'une des conditions nécessaires au bon fonctionnement de la démocratie.

FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES

Fin 2007, ACTARES a mené une enquête auprès des 20 plus grandes entreprises suisses cotées en bourse concernant leur soutien aux partis politiques. Sur les 18 qui ont répondu, plus de la moitié déclarent avoir alloué des contributions financières directes.

2011 est une année électorale. En octobre un nouveau parlement sera élu. Qu'en est-il aujourd'hui des dons des entreprises suisses aux partis politiques? Cet automne, ACTARES renouvelle son enquête en demandant aux entreprises si, et le cas échéant quels partis, elles soutiennent de manière directe ou indirecte et selon quels critères se font ces contributions. Y a-t-il eu plus d'argent mis à disposition des partis politiques en 2010? Est-ce que, contrairement à 2007, des priorités exprimées par les entreprises telles que la durabilité, la lutte contre le changement climatique ou les droits humains sont visibles lors de l'attribution des donations? Est-ce que les entreprises communiquent les montants octroyés et les buts poursuivis par leur soutien?

Demande de plus de transparence

ACTARES s'intéresse aussi à la manière dont les entreprises informent leurs actionnaires sur ce thème, à savoir si elles ont formulé des règles internes pour l'attribution des contributions à des institutions politiques. ACTARES demande aux sociétés cotées en bourse de renoncer au financement des partis politiques et exige plus de transparence pour les contributions censées influencer sur la vie politique. Ceci est aussi valable pour des apports à diverses associations, fédérations, à des comités d'action ou des agences de relations publiques qui disposent souvent de plus de moyens que les partis politiques eux-mêmes. Nous attendons des réponses concrètes et transparentes d'ici au printemps prochain.

ASSEMBLÉE ANNUELLE D'ACTARES

Une bonne trentaine de membres ont participé à l'assemblée annuelle d'ACTARES. Un réjouissant renforcement du Comité a pu avoir lieu, alors que la situation financière de notre organisation reste fragile. La conférence de Michael Zurkinden a captivé un public convaincu.

L'assemblée annuelle générale du 30 septembre 2010 fut l'occasion d'une injection bienvenue de forces vives au Comité. Pas moins de quatre personnes ont en effet été élues par les membres. Veronika Hendry et Richard Bisig renforcent la présence alémanique, alors que Daniela Grünenfelder et Alessandra Silauri étoffent la composante romande, Caroline Schum renonçant à un nouveau mandat. Si les comptes 2009 présentent encore un résultat positif, le budget 2010 prévoit un déficit conséquent. Les fondations qui ont soutenu ACTARES arrivent au terme de leur effort. Heureusement, grâce à la générosité des membres, un poste dédié à la recherche de fonds a pu être créé (voir page 7).

Une prise de responsabilités croissante

La conférence de Michael Zurkinden, collaborateur de Wegelin & Co Privatbankiers, tint toutes ses promesses. Entendre une nouvelle voix non seulement faire l'éloge de l'engagement des actionnaires dans les assemblées générales mais aussi en démontrer la nécessité est très motivant pour les membres d'ACTARES. Voilà un nouveau signe en faveur d'une prise de conscience de la responsabilité de chaque actionnaire. Que les idées de chacune et chacun puissent ensuite diverger est une autre histoire. C'est bien au-delà de la fin de l'assemblée, autour d'un apéritif, que les discussions se poursuivirent, informellement mais sans perdre de leur intensité.

DIALOGUE À DEUX VOIX POUR UN JUBILÉ

Accueil de Peter Brabeck-Letmathe à l'Université de Lausanne le 16 novembre et de Hans-Ulrich Doerig le 18 à la HES de Winterthur: deux dialogues aux styles différents mais au discours d'égal intérêt auront marqué les dix ans d'existence d'ACTARES.

La modération prévenante d'Alain Jeannet, rédacteur en chef de L'Hebdo, a su mettre Peter Brabeck en veine de confidences, malgré les presque 200 personnes présentes. C'est avec spontanéité qu'il répliqua aux interventions fort pertinentes du Professeur Guido Palazzo. L'assistance l'entendit admettre que les rapports de durabilité de Nestlé peuvent être améliorés ou encore que l'entreprise n'a pas réussi à éradiquer le travail forcé des enfants dans la chaîne de production du cacao. En reconnaissant la persistance de problèmes et en les évoquant ouvertement, le Président de Nestlé donne corps à sa volonté affichée de poursuivre le dialogue avec ACTARES.

Ambiances différentes

Tout autre style à Winterthur, où Hans-Ulrich Doerig répondit aux questions d'ACTARES dans un cadre plutôt intimiste. Sous la férule de Bruno Schletti, journaliste économique au Tages-Anzeiger, et les coups de projecteur du Professeur Herbert Winistörfer, c'est

à une passe d'armes — certes à fleurets mouchetés — que put assister et participer la cinquantaine de personnes présentes. Motivé, bien préparé, le public n'hésita pas à bousculer ou contredire le président de Credit Suisse, qui ne se déroba pas.

Pour les dix ans d'ACTARES, deux soirées exceptionnelles; l'intensité de ces deux rencontres a dépassé le potentiel des échanges de courriers et des interventions en assemblées générales.



Un public attentif aux questions d'ACTARES.

ENTRETIEN: PETER BRABECK-LETMATHE

On ne présente pas Peter Brabeck-Letmathe, ancien Directeur général et aujourd'hui Président du Conseil d'administration de Nestlé. Il a accepté l'exercice des questions-réponses dans le cadre de notre jubilé (voir page 4). Extraits choisis.

ACTARES: *On vous entend affirmer que l'eau en bouteille n'est pas un problème, contrairement à la rareté de l'eau. Vous évoquez un bien social – et non pas un droit humain – un bien écologique et enfin un bien économique.*

Peter Brabeck-Letmathe: L'eau embouteillée par Nestlé ne représente que 0,0009 % de l'eau douce pour usage humain, ce n'est pas une quantité significative. J'affirme qu'un volume d'une trentaine de litres d'eau potable par jour est un droit de l'homme. Mais la pénurie sera déjà aiguë en 2030. L'objectif de remplacer 20 % de notre pétrole par des agro-carburants nécessite le triplement de la production agricole mondiale. Je souscris à la devise «no food for fuel», pas de nourriture comme carburant.

ACTARES: *Les entreprises multinationales détiennent un pouvoir parfois supérieur à celui des pouvoirs publics. Quelles frontières éthiques, morales et politiques à votre action?*

Peter Brabeck-Letmathe: Difficile de situer le juste milieu entre paternalisme du XIX^e siècle et capitalisme sauvage. Si je suis pleinement d'accord avec le fait qu'une entreprise doit assumer sa responsabilité, je conteste la pensée selon laquelle elle aurait automatiquement une dette, quelque chose à restituer à la société. Une entreprise n'a pas de mission philanthropique. Cette réflexion a amené Nestlé à adopter le concept de «Création de Valeur Partagée». Ce n'est pas le seul modèle possible, mais il correspond à notre philosophie.

Tant nos Principes de conduite des affaires que nos Principes de gestion et de «leadership» sont publics et j'invite toute ONG qui constaterait des violations de ces codes à nous les signaler.

ACTARES: *Lors de ses recherches sur les propriétés médicamenteuses de plantes comme par exemple Rooibos et Honeybush d'Afrique du Sud, Nestlé se conformera-t-elle aux règles de la Convention sur la biodiversité?*

Peter Brabeck-Letmathe: Je tiens à être très clair à ce sujet. Nestlé reconnaît la Convention. Nous sommes en contact avec les autorités sud-africaines et nous

avons la ferme intention de nous conformer aux dispositions en vigueur.



Peter Brabeck, président du Conseil d'administration de Nestlé.

ENTRETIEN: HANS-ULRICH DOERIG

Discret, Hans-Ulrich Doerig préside le Conseil d'administration de Credit Suisse Group depuis l'année dernière. Issu de la filière interne, il est aussi vice-président du Conseil de l'Université de Zurich. Membres et non-membres d'ACTARES ont eu l'opportunité de dialoguer avec lui à l'occasion de notre jubilé (voir page 4). Temps forts.

ACTARES: *Les entreprises multinationales détiennent un pouvoir parfois supérieur à celui des pouvoirs publics. Quelles frontières éthiques, morales et politiques à votre action?*

Hans-Ulrich Doerig: Elles sont nombreuses, imposées par la régulation bancaire, les autorités de surveillance, la concurrence, les exigences des actionnaires, des clients, des collaboratrices et collaborateurs, mais aussi par les ONG et les médias. Je suis celui qui doit trouver le juste équilibre. De plus, nous avons nos propres limitations. Credit Suisse fut la première banque, il y a déjà plusieurs années, à s'être dotée au niveau mondial d'un Code de conduite interne contraignant.

ACTARES: *Comment faire en sorte que les banquiers suisses apprennent des crises et détectent à temps les risques de réputation?*

Hans-Ulrich Doerig: Tout le monde peut commettre des erreurs. Ce qui compte, ce sont les processus mis en place pour les éviter au mieux ou en tirer correctement les leçons quand elles se sont produites. Ainsi, Credit Suisse a mis au point une procédure d'analyse de risque spéciale pour les affaires sensibles en matière de droits humains ou d'environnement. Lors de ce seul examen, 8 % des projets furent refusés l'an passé, mais bien d'autres encore furent de fait rejetés avant même cette analyse.

ACTARES: *Credit Suisse est «climatiquement neutre». Mais qu'en est-il de ses investissements?*

Hans-Ulrich Doerig: Nous sommes un des plus gros acteurs financiers au monde dans le secteur des énergies renouvelables. Nous ne finançons pas la pratique minière du rasage de montagne et sommes très peu engagés dans des domaines comme les sables bitumeux. Dans l'exercice de notre activité quotidienne cependant, nous ne pouvons pas du jour au lendemain claquer la porte au nez de nos clients, c'est une question de confiance et de crédibilité. Nous procédons à un désengagement progressif.



Hans-Ulrich Doerig, président du Conseil d'administration de Credit Suisse Group.

ACTARES: *Qu'est devenu l'exemplaire réseau de promotion de l'égalité «Des paroles aux actes» lancé en 1986?*

Hans-Ulrich Doerig: Ce thème reste toujours d'une grande priorité. La proportion de femmes actives au Credit Suisse représente 37 % de l'effectif, et 15 % des cadres. Nous avons mis sur pied des programmes de promotion. Chacun et chacune bénéficie de chances identiques au sein de la banque. Nous voulons disposer des meilleurs collaboratrices et collaborateurs. Hommes ou femmes, cela nous est égal. C'est la raison pour laquelle je suis également opposé à des quotas, qui ne satisfont personne. J'admets en revanche que nous n'avons pas encore atteint le niveau auquel nous souhaiterions être.

PLAINTÉ CONTRE LES ANCIENS DIRIGEANTS D'UBS

UBS a publié le 14 octobre 2010 un rapport de transparence consacré à sa débâcle. Il en ressort que non seulement des manquements ont été commis au sein de la banque, mais que ces manquements sont susceptibles de donner lieu à des dédommagements. Pourtant, le Conseil d'administration a officiellement confirmé ne pas vouloir ouvrir de procédure civile contre ses anciens dirigeants. De son côté, le Conseil fédéral a refusé de suivre la célèbre «recommandation 19» des Commissions de gestion du parlement. Celles-ci lui demandaient de donner les moyens aux organes de la Confédération

ayant une personnalité juridique propre de porter plainte contre les anciens dirigeants d'UBS.

Demeure une inconnue: la plainte collective déposée par des caisses de pensions de la ville de Pontiac contre UBS. Si elle aboutit, les actionnaires qui auront participé à la plainte recevront des indemnités, à l'exclusion des autres. Il n'est à ce jour pas certain qu'il soit possible de s'y associer sans disposer d'un domicile aux USA.

ACTARES observe attentivement la situation et informera les membres qui ont annoncé leur intérêt.

■ www.ubs.com/transparencyreport/

NOUVELLES DU SECRÉTARIAT

Après la pause estivale, grâce aux moyens financiers mis à disposition par nos membres – un grand merci! – nous avons pu créer un poste à temps partiel consacré à la recherche de fonds. Nous bénéficions avec Max Mader des services d'un collaborateur très compétent. Son activité a commencé début octobre. Il n'est toutefois réaliste d'en attendre des résultats que dans le courant de l'année prochaine.

Max Mader est expérimenté dans le domaine des ONG et s'est occupé de questions relatives à la place financière suisse, entre autres de campagnes sur les fortunes des potentats et les dettes illégitimes. Sa large palette de connaissances pourra nous être aussi très utile à l'avenir.

NOTE DE LECTURE

ECONOMIE DE CRISE — UNE INTRODUCTION À LA FINANCE DU FUTUR

Nouriel Roubini n'a pas été le seul à avertir. Cependant, il a prévu dès 2006 la crise financière avec précision. Dans son dernier ouvrage, il analyse ce qui s'est passé et indique directement ce qu'il faut faire pour préparer un avenir plus stable. Aujourd'hui, Roubini conseille les femmes et hommes politiques et les instituts d'émission.

Nouriel Roubini a travaillé en coopération avec le professeur d'histoire Stephen Mihm. Si les détails des crises, paniques et faillites diffèrent, les éléments essentiels n'ont guère changé durant les décennies et les siècles. Roubini démontre que les événements de

la dernière crise auraient été familiers à l'observateur d'il y a un ou deux siècles.

Les banques centrales ne peuvent à elles seules relever les défis auxquels est confrontée l'économie mondiale. Entre autres mesures d'avenir, Roubini et Mihm demandent la fragmentation des banques en établissements qui effectuent des opérations bancaires normales et en établissements qui se vouent à la spéculation.

■ Nouriel Roubini et Stephen Mihm, Économie de crise: une introduction à la finance du futur, Lattès, 2010, ISBN 978-2-709635-03-5, 462 pages, env. Fr. 45.–

HUMEUR

LE BALLET DE LA PATATE CHAUDE

par Roby Tschopp

L'indignation était à son comble lorsque la Confédération a dû casser sa tirelire pour fournir à UBS 6 milliards d'argent frais et assumer — par le truchement de la Banque nationale — le risque de 60 milliards d'investissements toxiques.

Puis vint l'indigne marchandage des 4'000 noms en échange de l'impunité de la banque face aux autorités fiscales américaines. C'est alors que ténors et prime donne politiques entonnèrent le chœur de la patrie à sauver et des traîtres à punir.

Ce bel enthousiasme eut tôt fait de se transformer en ballet de la patate chaude. Si le Parlement élaborait un

magnifique rapport, ce fut pour mieux refuser la création d'une commission d'enquête aux pouvoirs étendus.

Dans un élan de bravoure héroïque, ne proposait-il pas au Conseil fédéral de financer des plaintes contre les quasi-fossoyeurs d'UBS? A l'issue d'un jeu tout en pointes, les sept sages ne trouveront pas la base légale pour y donner suite. C'est aux actionnaires de prendre leurs responsabilités, disent-ils. Et sur la lancée, ils déconseillent vivement aux caisses de pensions d'entreprendre des démarches.

Pour qui la patate chaude?

DÉLÉGUER LES DROITS DE VOTE EN 2011

Comme de coutume, ACTARES va en 2011 exercer les droits de votes délégués par ses membres, ceci pour toutes les entreprises du Swiss Market Index (SMI). Après avoir étudié les ordres du jour des assemblées générales, ACTARES détermine ses recommandations de vote sur la base d'analyses internes et externes et de ses lignes directrices propres.

Cela signifie par exemple qu'ACTARES s'opposera au rapport annuel si les aspects sociaux, écologiques ou environnementaux du développement durable ne sont manifestement pas respectés, ou si le rapport est insuffisamment transparent à ce sujet. Si lors d'élections au conseil d'administration une répartition ac-

ceptable entre les sexes n'est pas proposée, ACTARES peut refuser les candidatures présentées.

ACTARES refuse en général un bon tiers des propositions des conseils d'administration, contrairement à Ethos dont le taux de refus est légèrement supérieur à 10 % auprès des entreprises suisses en 2010. Les membres qui ne désirent pas déléguer leurs voix à ACTARES peuvent recevoir, sur simple demande, ses recommandations de vote par courriel quelques jours avant l'assemblée.

- www.actares.ch, rubrique «Documents»
- www.ethosfund.ch

IMPRESSUM

Lettre d'information n°22

Tirage en français 850 exemplaires / en allemand 1200 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Rolf Geiser, Estelle Gitta, Daniela Grünenfelder, Antoinette Hauri, Rudolf Meyer, Jean-François Rochat, Roby Tschopp

Photos: Ankur Ahuja/CCC (page 1); Eduardo Martino/Panos Pictures (page 2);

Roby Tschopp/ACTARES

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne

Impression: sur papier 100 % recyclé, Cyclus Offset

Cette lettre est diffusée aux membres d'ACTARES et à toute personne intéressée.

ADRESSES

ACTARES

CP 171, CH-1211 Genève 20

Tél. 022 733 35 60

Fax 022 733 35 80

CP, CH-3000 Berne 23

Tél. 031 371 92 14

Fax 031 371 92 15

E-mail: info@actares.ch

www.actares.ch

CCP: 17-443 480-3